

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

ABONNEMENT

Par année d'avance, par an... 6\$, do do quatre mois... 1.00, do do un mois... 0.25, Ed. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES

Première insertion par ligne... 0.10, Tous les jours... 0.05, Trois fois par semaine... 0.06, Une fois la semaine... 0.08, A long terme, conditions spéciales

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 Février 1884

COURRIER

Leurs Excellences le Marquis et la Marquise de Lansdowne donnent leur premier bal, ce soir.

Le gouvernement fédéral a mis les actionnaires de la banque d'Échange en demeure de lui rembourser la somme de \$230,000.

La Cour Suprême a confirmé aujourd'hui le jugement donné en cour inférieure, accordant le siège du comté de Bothwell à M. Mills, qui doit prendre aujourd'hui son siège à la Chambre.

La Nouvelle-Ecosse se plaint amèrement d'une injustice que les agents d'immigration du gouvernement fédéral à Londres lui font, en agissant de façon à ce qu'il soit impossible pour les néo-écossais de retenir les immigrants chez eux. La législature de la Nouvelle-Ecosse a décidé de s'adresser au gouvernement fédéral pour faire redresser ces torts.

Sir John A. Macdonald avait invité à dîner chez lui, samedi soir, Son Honneur, le lieutenant gouverneur de Québec, les honorables MM. Caron, Armand, Ferguson, Flint, Kaulbach, Mackey, O'Donoghue, Vidal, MM. les députés Belleau, Bolduc, Coughlin, Desaulniers, Kilvert, Labrosse, Montplaisir et le procureur-général de l'île du Prince-Edouard, M. McKean.

TERRES PROVINCIALES

Le ministre des finances d'Ontario prétend que l'on n'a pas eu tort jusqu'ici d'abattre le bois, de reculer les limites de nos forêts. Car, dit-il, la plus grande partie des revenus provenant de cette source, a été affectée à la construction des chemins de fer qui sillonnent la province en tous sens. Ce ne serait donc, à envisager ainsi la question, qu'un déplacement, qu'un échange de capitaux. L'an dernier, les terres de la Couronne n'ont toutefois pas donné ce que l'on en espérait; le revenu n'a atteint que le chiffre de \$635,447, c'est-à-dire \$114,552 de moins que l'estimation. Voici comment se répartit le revenu pour la dernière décade:

Table with 2 columns: Year (1873-1883) and Revenue (\$). Values range from \$524,358 in 1874 to \$1,095,152 in 1882.

Soit, une moyenne annuelle de \$651,000.

Depuis la confédération il a été vendu, 7,420 milles carrés de nos bois et forêts au prix le plus bas, de \$117, et le plus élevé, de \$532, par mille carré—ce qui représente \$1,567,378. Et M. A. M. Ross nous assure qu'il en reste encore 20,000 milles carrés, lesquels vendus à raison de \$500 le mille, donneraient à la province \$10,000,000 de plus. Il est sans doute fort consolant, si non de se laisser convaincre, au moins de se laisser dire que la destruction de nos bois et forêts ne signifie, que la conversion de nos capitaux

sous la forme de chemins de fer. Mais il est moins rassurant de réfléchir que cette source principale de revenus, une fois épuisée, tarie, nous laissera dans une position fort embarrassante. N'oublions pas non plus, que nous supposons facile ce qui fort douteux,—la vente du reste de nos terres au chiffre de \$500 par mille carré. Et après? La taxe directe sans doute dans l'Ontario!

NOS PÊCHERIES

D'après le rapport annuel des pêcheries pour l'année 1883, la valeur totale des pêcheries du Canada se résume dans le tableau suivant; la valeur est donnée par provinces:

Table with 2 columns: Province and Value (\$). Includes Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ile du Prince-Edouard, Colombie Anglaise, Ontario.

Total... \$17,215,675

Les comtés de Gaspé et Bonaventure accusent une augmentation des plus satisfaisantes pour la morue, le hareng et le saumon, tandis qu'il y a une diminution dans la pêche du homard. La morue et le hareng ont bien rendu à l'entrée de la Baie des Chaleurs.

La pêche à la morne le long des côtes des îles Madeleine a été la plus abondante qu'on ait eue depuis un grand nombre d'années. La pêche au maquereau et au hareng a été peu productive.

La valeur des pêcheries n'a pas varié depuis l'an dernier dans la province d'Ontario.

Sur les lacs Huron et Supérieur, on semble s'être livré à la pêche avec moins de vigueur que d'ordinaire. Les tempêtes du mois de novembre ont fait grand tort aux pêcheries; mais tout le même les résultats ont été satisfaisants.

Dans la Nouvelle-Ecosse on constate une augmentation de près de \$500,000 dans la valeur des pêcheries de cette province sur l'année précédente. Cette augmentation est due entièrement à la pêche de la morue, et elle a eu pour effet d'ajouter 140 nouveaux vaisseaux à la flotte destinée aux pêcheries. Ces nouveaux vaisseaux ont employé 1,200 hommes d'équipage.

La valeur des pêcheries de l'île du Prince-Edouard en 1883, nous montre une diminution de \$600,000 si on la compare à celle de l'année précédente. Cette diminution est due à la pêche au homard qui a complètement fait défaut. Le hareng et la morue ont été abondants.

AU BAZAR

Le banquet des typographes (Union No 102) a eu lieu, hier soir, dans les salles du bazar, avec un entrain de gaieté, comme les typographes seuls en ont le secret.

L'œuvre charitable de l'orphelinat Saint-Joseph a largement profité de la générosité que les typographes et leurs amis ont montrée à cette réunion.

M. Dufresne, président de l'Union, a fait un discours approprié à la circonstance, rempli de conseils très importants.

M. Stanislas Drapeau, ancien typographe, a été invité à adresser la parole, et dans son discours, il a su offrir des faits historiques qui ont beaucoup intéressé l'auditoire.

Ce soir, les membres du club Frontenac doivent rendre visite au bazar vers les neuf heures. Demain, banquet des MM. du clergé.

CORRESPONDANCE

LE CLUB "FRONTENAC"

Monsieur le Rédacteur,

En ma qualité de président du club "Frontenac," je crois qu'il est de mon devoir d'intervenir dans la discussion qui s'est élevée au sujet de la réception faite à notre club à Montréal; mais cela franchement, ouvertement et non sous le voile du pseudonyme.

Nous avons regretté les malentendus qui tout dernièrement, ont refroidi, pour ainsi dire, la sympathie qui existait entre le club "Le Canadien," de Montréal, le club "Le Canadien," d'Ottawa, et le club "Frontenac." A qui en est la faute? Certainement pas à nous. Quand les membres du "Canadien" de Montréal sont venus ici, nous nous sommes portés devant eux avec empressement et nous leur avons tendu la main avec bonheur comme à de vieux amis qui nous arrivaient de loin. Notre réception n'a pas été aussi brillante que nous l'aurions désiré, mais nous pouvons dire, du moins, qu'elle a été spontanée, franche, cordiale.

Quelques semaines plus tard, notre Club s'est rendu à Montréal, heureux de pouvoir aller rendre aux membres du Club Le Canadien, la visite qu'ils nous avaient faite. Nous avions le droit de nous attendre à quelque chose de leur part. Nous ne demandions pas une réception éclatante ni somptueuse, mais au moins une parole de bienvenue, une bonne poignée de main, quelque chose enfin qui nous prouva que nous n'étions pas parfaitement étrangers dans la ville de Montréal, et que nous y avions des amis. Et cependant, rien de tout cela n'a été fait, et jamais hospitalité offerte de tout cœur n'a reçu pareil paiement.

Comme explication de cette abstention complète de leur part, nous avons entendu parler d'intrigues, de sourdes menées, de jalousie, de mauvaise administration.

Nous nions formellement que le comité de "Frontenac" ait fait preuve de mauvaise administration en cette circonstance, et qu'il y ait eu de notre part jalousie, sourdes menées ou intrigues. Nous déclarons avec fierté que jamais sentiments aussi vifs n'ont trouvé place au cœur du "Frontenac." Loin de là, nous sommes prêts à jeter un voile sur les dernières semaines, pourvu toutefois que ceux qui ont eu tort avouent leurs torts, et, regrettant le passé, se décident à marcher à l'avenir en véritable amis. Oui, nous avons été les victimes de ce que nous appellerons par complaisance un malentendu, et cependant nous sommes prêts à rayer de notre mémoire ce souvenir fâcheux, et aux deux clubs qui portent le même nom et dont l'un vit près de nous et l'autre à Montréal, nous tendons la main avec toute la franchise possible. Et si ces deux clubs, oubliant, dans la grande idée du patriotisme, qui doit avant tout faire battre nos cœurs, les ressentiments personnels, viennent à nous franchement, l'un verra de nouveau le club "Le Canadien" de Montréal, le club "Le Canadien" d'Ottawa, et le club "Frontenac," marcher dans une entente parfaite à l'ombre de leurs fiers drapeaux, et de cette trinité, fière de ses souvenirs, heureux de ses espérances, sortira pour nous, j'en suis bien convaincu, la satisfaction d'avoir marché dans le droit chemin et de nous être amusés en faisant notre devoir.

L. H. POULIOT, Président C. F. Ottawa, 25 février 1884.

La Commission des Pêcheries ontariennes... sont heureusement régularisées par le Club Frontenac. Ceci-ci reconnait le Club Frontenac... la collaboration qu'il a fournie... pour la malade.

GRANDE VENTE Argent Comptant DU STOCK MAVAUT ET LANIGAN A LEUR ANCIENNE PLACE, 113 Rue RIDEAU Près du Magasin de T. Birkett. Acheté à 65c dans la Plastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches au prix les plus réduits dans Ottawa. CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES ET DE DECORATION No. 208, Rue DALHOUSIE, Ottawa TENU PAR GEO. PHILBERT Propriétaire

M. GEO. PHILBERT, se charge de toute commission que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs. GEO. PHILBERT, 208, RUE DALHOUSIE. 11 fév. 1884. 6m.

UTILIS ET AGREABLES Présents de Noël! CHOISISSEZ Un Set de Chambre, Un fauteuil, à coucher, Une étagère, Un buffet, Une porte gazettes, Une bibliothèque, Une corniche, Meubles pour salon, Une jardinière, Table de centre, Un banc à piano, Une berceuse, Un fauteuil, Une table de passage, Une berceuse pour bébé, Un bureau à toilette, Un miroir, Une chaise pour bureau, Un canapé, Un ottomane, Un petit banc pour les pieds, Un secrétaire de dame, Un... Un... Un... Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au MAGASIN PALIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU. JACOB ERRATT, 27 octobre 1883 1a

SITUATION DEMANDEE Par un monsieur désirant avoir une situation comme commis de bar, 20 ans de service, certificat de 1ère classe. S'adresser au No. 427, rue St. Patrice ou au Canada.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES! Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'escalier de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 35 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

PATINS, PATINS, PATINS Assortiment Complet E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toux, la Coque, la toue et toutes les maladies des Pouxmons. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa. 14 mai 1883

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family. AN ELEGANT AND REFRRESHING FRUIT LOZENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc. SUPERIOR TO PILL! and all other system regulating medicines. THE DOSE IS SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it. Price, 50 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

N'oubliez pas le Theatre a 10 cts INSTITUT CANADIEN SEMAINE DU 18 FEVRIER 1884

La représentation est sous l'habile direction du PROFESSEUR ROBINSON. J. O'Neil, trésorier. La vie rendue heureuse par une visite au Muséum Engagement extraordinaire de LA PETITE KITTY—La merveille illipitienne, la plus petite cantatrice serio-comique dans le monde, âgée de 17 ans, 36 pouces de hauteur LES FRERES HOGAN—Les meilleurs chanteurs, danseurs et artistes comiques nègres. LULU WENTWORTH—Cantatrice et musicienne, touche le banjo. BARNEY ARRON et MINNIE BELMONT, Scènes allemandes magnifiques. Le beau couple MULLEN et MILES—chanteurs à l'italienne et clog dance. MINNIE BELMONT—chanteuse serio-comique.

La grande scène comique intitulée: "LE TAILLEUR TONI SNIP." LE REVE D'UNE BELLE NUIT ARABE, ou une visite au pays des fées. LA BEAUTÉ DORMANTE. La représentation se terminera par la grande pièce comique "QU'EST-CE QUE VA DIRE MAMAN?" REPRESENTATION: Dans l'après-midi... 2.30 hrs. Le soir... 8 heures. Admissio... 10 C nts. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov.

MAISON A VENDRE Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions. DECOUVERTE IMPORTANTE DIPHATHERINE ANTI-DIPHATHERIQUE Spécifique contre la Diphthérie et au tres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes. LA DIPHATHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS TRESOR DES DYPTHIQUES préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. 6m. 4 janvier 1884.

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de vestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wanser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson. (Machines à Coudre pour fabrique) Wanser D et F. Singer de Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le bral dur. Machines de Jones à rapicour pour es fabricants de chaudières. R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1a 1er Fév. 1884

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis e bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68. 24 Fév 1883

ÇA ET LÀ

Le Manitoba croit qu'il y aura beaucoup de travail pour les classes ouvrières, l'été prochain, à Winnipeg.

La brochure publiée récemment en Angleterre dans l'intérêt de l'émigration vers le Canada a été traduite en huit langues différentes.

Jay Gould vient de faire construire son monument funéraire au cimetière Greenwood. Il est d'une grande richesse et coûte \$85,000. Il y a place pour 16 personnes.

Autrefois en 1784, l'homme des champs était à la charrue, la femme à l'étable, le garçon à la grange, la fille filait, et tous les comptes étaient payés. En 1884 le mari est à la forge, la fille au piano, la femme en satin, le garçon au latin et les comptes sont à régler.

Dans le cours de l'année dernière il a été importé en Canada 20,133 douzaines de bouteilles et autres vieux moussoux, d'une valeur de \$156,443. Le droit de douane perçu à l'entrée a été de \$90,434. La moitié du champagne importé vient de France, mais il doit s'en faire en Canada, car il s'en boit bien plus que ne le constatent les statistiques de la douane.

Voici les noms des officiers du Grand Conseil de l'Association catholique de secours mutuels, dont il y a deux branches établies à Ottawa :

- Président—John Doyle, Saint Thomas.
1er vice-président—D R Odette, Whitson.
2me vice-président—John Kelz, Toronto.
Secrétaire—S R Brown, London.
Trésorier—J O'Connor, Stratford.
Commissaire-ordonnateur—J H Reilly, Chatham.
Sentinelle—Joseph Rhéaume, Amherstburg.
Syndics—Rév J P Murphy, J E Lawrence, A Forster, W J McKee et le Rév P. Bardon.
M H W Deare, d'Amherstburg, est le député spécial de l'association.

GRAND CONCERT

Voici le programme du grand concert qui aura lieu au profit de l'orphelinat St Joseph, demain soir, mardi, 26 février :

- Duo de piano, "Rigoletto"—Mde Lapierre et Mlle Coursolle.
Romance, "Le Pélerin de St Just"—M. Gauthier.
Solo de piano—Dr Valade.
Duo de chant, "Les Brésiliennes"—Mmes Fanning et Lapierre.
Solo de violon, "Concerto"—M. F. Boucher.
Romance de Marguerite, "Faust"—M. E. Belleau.
Duo de piano, "Euranthe"—Miles M. Enois et Fanning.
Romance, "Angel's Serenade," violon obligato—Mde Laframboise.
Duo de chant, "Le vœu de Jephte"—Mde Lapierre et M. Gauthier.
Trio, "Air d'Église de Stradell"—Mde Lapierre, Dr Prevost et M. Boucher.
Une jolie opérette, en un acte, "Mirza la Bohémienne," sera jouée par Miles Fabiola Smith, Marie L. Lapierre et Déha St Jean.
Admission, 25 cts.

P. C. AUCLAIR

TAILLEUR MILITAIRE OTTAWA. Habillements, une spécialité, au magasin militaire de Broadway, 133 rue Sparks, Ottawa.

Les messieurs désirant avoir un habillement complet devraient rendre une visite au magasin militaire Broadway où les étoffes dans les meilleurs goûts viennent d'être reçues.

Première qualité de draps noirs anglais venant d'être reçus au magasin militaire Broadway. Ces draps seront spécialement pour habits de cérémonie et la meilleure place pour les avoir est chez P. C. AUCLAIR, 133, rue Sparks.

Habillements et pardessus d'hiver de première qualité, vendus à 10 pour cent de moins que les plus bas prix ordinaires au magasin militaire Broadway, 133, rue Sparks Ottawa.

Donnez vos commandes pour habits de cérémonie au magasin militaire Broadway, le moins cher de la ville. P. C. AUCLAIR, propriétaire, 133, RUE SPARKS, OTTAWA 17 Jan. 83.

NOUVEAUX AVANTAGES

PRIMES DE VALEUR

Tous les souscripteurs du Canada anciens et nouveaux, qui paieront au moins six mois d'avance à l'édition quotidienne auront droit à l'une des primes que voici :

- Un portrait de sir Hector-Langue, ministre des travaux publics ;
Un portrait de l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat ;
Chronos représentant les sujets suivants : L'Enfant maussade ; le Jeune Etudiant ; le Premier Baiser ; Lever et coucher du soleil ; La mère et l'enfant ; Panier de fleurs.

Notre agent passera à domicile pour faire voir les chronos. On pourra aussi voir les échantillons à notre bureau. Chaque souscripteur pourra faire le choix du portrait ou du chromo qu'il désire obtenir. Il lui sera envoyé dès qu'il nous aura été indiqué.

Les mêmes avantages sont offerts aux abonnés qui paieront une année d'avance à l'édition hebdomadaire.

PETITE GAZETTE

Pittsford, Mass., sept. 28, 1878.

Messieurs.—Je me suis servi des Amers de houblon et je les ai recommandés à d'autres, vu qu'ils m'ont fait beaucoup de bien.

Mde. J. W. TULLER, Secrétaire de l'association de tempérance pour les femmes.

PIANOS HEINTZMAN, carrés et droits, ORGUES-HARMONIUMS Bell et Karn, Tabourets, Couverts de Pianos, En vente chez WORKMAN, BUSH ET CIE, 158, rue Sparks

Sirup des Enfants du Dr Godere—Le seul sirup calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Véritable spécifique—Comme remède pour la bronchite et les rhumes, employez la Diphthérie du Dr A. Lacerte, le seul véritable spécifique contre la diphthérie et autres maux de gorge. 50 cents la bouteille, chez tous les pharmaciens.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque ; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnaires.

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

Avis aux hôteliers—Je vendrai, au prix courant, d'ici au mois de mars, Vins rouge, blanc et Sherry, Brandy, Gin, Old Tom, Rye, etc. en caisse et au gallon. Pour vous convaincre du bon marché, venez nous faire une visite.

N. A. SAVARD, rue Dalhousie. Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

OTTAWA, UNT., 10 Juillet 1880. Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait faire usage en suivant bien les directions ; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884.

Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois ; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les uns après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la VALÉRIA ; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux ; à la seconde ils ont commencé à repousser, et après en avoir usé trois boîtes de VALÉRIA j'avais une chevelure aussi forte qu' auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de LA VALÉRIA.

HUBERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

SOCIÉTÉ

Le Dr DUHAMEL étant obligé de faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs parlementaires, a induit le Dr F. W. Church, d'Aylmer, jeune médecin déjà avantageusement connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale, jusqu'à ce que le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession ; mais, dès aujourd'hui, on peut requérir ses services ainsi que ceux du Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité de Hull et les environs.

La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix.

No. 230, rue Principale, Hull. Près du nouveau bureau de poste. Hull, 3 janvier 1884.

DORION & DELORME,

ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00.

Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883. 1a.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B.

Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU : Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée : sur la rue Sussex. 1er juin 1883. 1a.

CONSUMPTION GUERIE

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant obtenu d'un missionnaire des Indes Occidentales la recette pour la composition d'un remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, des Bronches, Catarrhe de l'asthme, et de toutes les maladies de la gorge et des poumons, aussi un remède sûr et radical pour la débilité générale et toutes les maladies nerveuses, après en avoir éprouvés les merveilleux effets de guérison dans des milliers de cas, sent qu'il est de son devoir de le faire connaître à ceux qui souffrent. La recette avec ses directions complètes pour la préparer et obtenir de bons résultats sera envoyée gratis à tous ceux qui en feront la demande. Adressez avec timbre poste et nommant ce journal, au Dr J. C. RAYMOND, 164 rue Washington, Brooklyn, N. Y. 31 Jan. 84 1a.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83

A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit : Départ de la Pointe Lévis, 8.10 a.m. Arrivée à la Rivière du Loup, 12.55 p.m. de Trois P'toles, 2.05 p.m. de Rimouski, 3.49 p.m. de Campbellton, 8.35 p.m. de Dalhousie, 9.15 p.m. de Bathurst, 11.17 p.m. de Newcastlle, 12.52 p.m. de Moncton, 4.00 a.m. de Saint-Jean, 7.30 a.m. de Halifax, 12.45 a.m. Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières à ce train du Grand-Tronc quittant Montréal à 10 p.m. Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche. Les trains quittant Halifax à 2.45 p.m. Saint-Jean à 7.25 p.m., arrivant à Montréal à 6.05 a.m. en se raccordant à la courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p.m., restent à Campbellton le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal les lundis, mercredis et vendredis se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean. Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MacCARTHAIG, Agent.

D. POTTINGER, Surintendant général, Ottawa, 19 Dec 1882. 1a.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se ressaisirent en fil d'acier ; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Jambon, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Valéria et liniment d'huile. C'est le remède qui, donné les meilleurs résultats. Je n'en ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède ; « Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait un tant de valeur. » Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'en envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre Valéria et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec les meilleurs résultats qu'aucun remède peut donner. Mon médecin do me solliciter l'approbation de ce remède. Votre tout dévoué, Rvvd. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire usage de votre Valéria et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex (Ottawa).

J. B. ARIAL,

PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER.

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires ; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1883 1a.

PATENTS. MINN & CO. of the Steamship Company, New York. Agents for the sale of the Steamship Company's patents for the propulsion of ships by steam, and for the propulsion of ships by electricity, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by compressed vapor, and for the propulsion of ships by compressed smoke, and for the propulsion of ships by compressed dust, and for the propulsion of ships by compressed dirt, and for the propulsion of ships by compressed water, and for the propulsion of ships by compressed air, and for the propulsion of ships by compressed steam, and for the propulsion of ships by compressed gas, and for the propulsion of ships by compressed liquid, and for the propulsion of ships by compressed solid, and for the propulsion of ships by

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

Si j'étais riche, bien riche, si j'avais des millions, je voudrais tout donner aux enfants des pauvres!

—Oui, je le crois. —Eh bien, oui, je veux travailler, confectionner des petits vêtements pour les enfants, des layettes complètes; j'en ai une que je n'ai pas pu employer; mais je la conserve celle-là; elle me servira de modèle pour les autres.

—Qu'est-ce qui vous embarasse, Gabrielle? —Quand j'aurais confectionné un ou plusieurs petits vêtements, fabriqué de petits bonnets, cousu de petites chemises, tricoté des couvertures et autres objets, je me demande comment je pourrai donner tout ça.

—Oh! rien ne vous sera plus facile, répondit en souriant la femme de Morlot. Soyez tranquille, nous ne chercherons pas longtemps pour trouver de pauvres gens qui accepteront vos dons avec reconnaissance.

—C'est vrai, dit tristement Gabrielle. Des le lendemain, elle fit un important achat de diverses étoffes et se procura en même temps des patrons de plusieurs grandeurs. Elle se trouvait en mesure de confectionner, selon son désir, toutes sortes de petits vêtements pour enfants. Pleine d'ardeur, elle se mit à l'ouvrage.

Il me semble que c'est pour mon enfant que je travaille, dit-elle à Mélanie. Tous les jours, régulièrement, elle se levait à six heures. Elle prenait son ouvrage et travaillait jusqu'à dix heures. Alors elle déjeunait immédiatement après son modeste repas, elle sortait. Elle s'en allait à travers les rues pleines de mouvement et de bruit, marchant lentement entregardant les passants sans cesser un seul instant de penser à son enfant.

Elle ne s'apercevait pas que ses allures singulières étonnaient qu'elle devenait un objet de curiosité, et elle n'entendait pas que beaucoup de gens disaient derrière elle: —C'est une folle!

Non, elle ne voyait que les enfants qui jouaient autour d'elle, elle n'entendait que leurs cris joyeux. —Pauvre mère! Pour une minute l'illusion la rendait heureuse. Quand elle eut fait le tour du jardin, elle s'assit sur un banc où elle elle trouva une place. Alors, en présence de la joie des autres, ses douloureuses pensées revinrent l'assaillir.

—C'est une folle! —Non, elle ne voyait que les enfants qui jouaient autour d'elle, elle n'entendait que leurs cris joyeux. —Pauvre mère! Pour une minute l'illusion la rendait heureuse. Quand elle eut fait le tour du jardin, elle s'assit sur un banc où elle elle trouva une place. Alors, en présence de la joie des autres, ses douloureuses pensées revinrent l'assaillir.

—C'est une folle! —Non, elle ne voyait que les enfants qui jouaient autour d'elle, elle n'entendait que leurs cris joyeux. —Pauvre mère! Pour une minute l'illusion la rendait heureuse. Quand elle eut fait le tour du jardin, elle s'assit sur un banc où elle elle trouva une place. Alors, en présence de la joie des autres, ses douloureuses pensées revinrent l'assaillir.

pas même aux concierges de la maison. Elle n'oubliait pas, cependant, mais quand les époux Morlot étaient près d'elle, il lui semblait qu'ils apportaient un adoucissement à sa douleur.

Un jour, vers trois heures de l'après-midi, elle entra dans le jardin du Palais-Royal. Aussitôt mille petits cris joyeux frappèrent ses oreilles et elle vit des centaines d'enfants de tout âge, qui jouaient et couraient sous les arbres. Ses yeux étincelèrent et son cœur se mit à battre avec violence.

Oh! les jolis enfants! murmura-t-elle émerveillée. Pourquoi donc ne suis-je pas encore venue ici? se demanda-t-elle. Oh! j'y reviendrai souvent, oui, souvent!

Comme ils sont beaux! continua-t-elle; les jolies petites figures roses épanouies! Comme elles ont de beaux cheveux, ces gentilles petites filles! ah! cela me fait du bien de les voir courir et de les entendre rire. —Quelle gaieté! La joie éclate dans leurs yeux. Ils sont contents, ils sont heureux, tous ils ont leur mère!

Ses yeux s'étaient voilés de larmes. Elle les essuya pour continuer à jouir du ravissant tableau qui s'offrait à elle.

On était aux plus beaux jours de l'été, et il y avait un soleil magnifique. La grande chaleur obligeait à chercher l'ombre et un peu de fraîcheur sous les feuillages verts. Le jardin regorgeait de monnaie, on se pressait dans les galeries en attendant l'heure du concert. Chaque arbre abritait sous son ombrage un groupe de plusieurs personnes, les bancs et toutes les chaises étaient occupés. On causait, on riait. Les petites bonnes au bois chiffonné, avec le tablier blanc, étaient nombreuses. Il y avait aussi beaucoup de nourrices tenant dans leurs bras leur nourrisson.

Mais Gabrielle ne voyant que les enfants, elle ne regardait qu'eux. Elle aurait voulu les tenir tous ensemble dans ses bras pour les serrer contre son cœur et les couvrir de baisers. Parfois, elle s'arrêtait devant une nourrice et elle s'oubliait un instant à contempler le bébé rose et blond. On aurait dit alors qu'elle venait de tomber en extase.

Un enfant, un petit garçon de deux à trois ans, fit une chute sous ses yeux. Au cri qu'il poussa, la mère accourut et le releva; puis elle se mit à le bercer dans ses bras et à l'embrasser sur le front et sur les yeux pour sécher ses larmes.

Gabrielle, toute tremblante, regarda la jeune mère avec un oeil d'envie. —Est-elle heureuse! soupira-t-elle.

—Elle remarqua que, pour la plupart, ces enfants étaient richement vêtus, se qui indiquait qu'ils avaient des parents aisés. Mais c'est surtout les petits garçons qu'elle aimait à regarder. Et pendant que son cœur palpitait débordait de tendresse, elle semblait les dévorer des yeux.

Les plus jeunes, étaient ceux qui paraissaient particulièrement attirer son attention.

Dans chacun, elle croyait voir son enfant. A chaque instant, elle ouvrait ses bras, comme si l'un d'eux allait la reconnaître tout à coup et accourir vers elle.

Elle ne s'apercevait pas que ses allures singulières étonnaient qu'elle devenait un objet de curiosité, et elle n'entendait pas que beaucoup de gens disaient derrière elle: —C'est une folle!

Non, elle ne voyait que les enfants qui jouaient autour d'elle, elle n'entendait que leurs cris joyeux.

—Pauvre mère! Pour une minute l'illusion la rendait heureuse. Quand elle eut fait le tour du jardin, elle s'assit sur un banc où elle elle trouva une place. Alors, en présence de la joie des autres, ses douloureuses pensées revinrent l'assaillir.

(A suivre)

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huitres d'ici jusqu'après le carême pour 35 centins la pinte. E. D. SEGUIN. Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBAG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Bouchouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de Valeria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai été témoin que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirant en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un dédit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Minerve", j'en suis si curieux que j'en ai acheté une boîte chez MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors à tout ce point qui voudrait se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DANE. Montréal, 23 Juillet 1883.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIFORS, BURETTES, ENCENSEIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'antels. Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS, Ottawa, 29 janvier 1883.

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux AGENT A OTTAWA - C. STRATTON.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, ciblées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER 0 Nov. 1882

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encroûture des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883.

J. A. POMINVILLE, BOUCHER,

Étal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de

Viandes de premier Choix. Telles que Bœuf, Mouton, Veau, Agneau, Lard Frais, Saucisses, etc., etc., A des prix qui défont toute concurrence.

Une visite est sollicitée. Ottawa, 25 mars 1883

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$10,000,000

ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Anteur enregistrés.

McVEITY & DESROSIERS AVOCATS 56 RUE SPARKS, Ottawa

M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

LA SANTE UN DEVOIR.

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

—DU— Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEG TAL CONTRE LA

Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation, Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Le sirop est préparé avec l'approbation de professeur de l'École de Médecine de Montréal. Il est de l'Université de Montréal. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP du Dr GODERRE n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau: 23 rue de l'Église, Ottawa.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Épingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

ont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquets.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les fera remettre aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra. La dite maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pâtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Vitroires, Pianos, Orfèvrerie, Utensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Toute commande qu'on voudrait accompagner de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS et des imitations

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE

donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE

le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

Grand Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSX, Ottawa

M. GRATTON est toujours heureux d'en entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

ON DEMANDE un cuisinier, un homme d'un âge moyen sera préféré.— Aussi une femme pour faire le lavage et le repassage soit à la maison ou chez elle. Doit avoir de bonnes recommandations. S'adresser au No. 319, rue Cooper.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'un démande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-BAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. On recevra à ce bureau, jusqu'à MÉR-CREDI, le même jour de mars, prochain, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour l'achat d'Exercices Militaires, Québec", pour la construction et l'achèvement d'une Halle à Exercices Militaire à Québec.

On pourra obtenir au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de Poste, des formulaires de soumission et le devis, à commencer de Vendredi le 15 du mois courant.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formulaires, dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre de F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 4 Février 1883.

SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Émoussement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouponnes. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.
Agrandi sous grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix.

Tapis, Relais, Rideaux,
Corniches, Pôles, Garnitures
et Meubles de toute sorte.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,
148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.
Ottawa, 17 Dec. 1883.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Montréal, 23—Un vol audacieux à été commis ici par deux coquins, qui ont terrassé un citoyen et lui ont enlevé une montre en or et sa chaîne.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien a trouvé de l'ouvrage aux 80 ouvriers italiens qui se trouvaient sans emploi. L'influence du ministre de l'Agriculture a été exercée en leur faveur.

Hier après-midi, à 2 heures, son Excellence Mgr Smeulders, le Commissaire Apostolique, est allé rendre visite aux petits aveugles de l'Asile Nazareth sur la rue Ste Catherine. Une adresse lui a été lu à son arrivée, par un jeune aveugle. L'adresse était écrite sur du papier selon le système Braille. Après l'adresse son Excellence a chaleureusement félicité les Révérends Sœurs de leur dévouement et de leur charité sans bornes.

Les pertes causées par l'incendie de jeudi, à la bâtisse aux modèles du Grand Tronc à la Pointe S. Charles sont de \$15,000 dont \$5,000 pour les modèles et \$10,000 pour la bâtisse. Il y a une assurance pour ce montant à la "Commercial Union."

150 immigrants sont arrivés hier soir, et 130 d'entre eux sont partis par l'Ouest. Les autres restent en cette ville.

Québec, 23—On a trouvé, étendu mort, sur la route de Charlesbourg, un vieillard du nom de Charles Pageau. On l'avait vu pour la dernière fois mardi, à une noce qui a eu lieu à Charlesbourg.

Isidore Boulet, huissier, de St-Thomas de Montmagny, a été tué par les chars, sur l'intercolonial, près de Hadlow.

Sherbrooke, 23—La compagnie Smith-Elkins, de notre ville, a reçu des commandes considérables durant les derniers dix jours, soit sept machines à vapeur de la force de huit à trente chevaux chacune; quatre machines à fabriquer le bardeau; deux machines à scier la planche, avec les arbres de couche, roues d'engrènement, etc.

EUROPE

Rome, 23—Le Pape a accepté la résignation du cardinal Von Hohenlohe, au siège d'Albano. Le pape refuse, toutefois, d'approuver la nomination du cardinal Von Hohenlohe au siège de Poen, avant que les affaires relatives à cette question soient arrangées avec la Prusse.

Columbia, C.N. 23—Les ravages causés par la tempête de mardi sont beaucoup plus sérieux qu'on ne le croyait. On compte 80 morts et 100 blessés.

Raleigh, N.C. 23—Les détails des dommages causés par le cyclone de mardi nous viennent d'heure en heure et annoncent de nouveaux dégâts. Des voitures chargées de morts sont arrivées à Rockingham de la campagne environnante. Le palais de justice est converti en hôpital. Les forêts sont rasées. On constate près de 100 pertes de vie.

Paris, 23—François Bonheur, frère de Rosa Bonheur est mort subitement, hier matin, dans les chars. C'était un peintre d'une grande célébrité.

Tricou, ci-devant ministre français en Chine, est arrivé ici, de Saïgon. Il dit que les Pavillons Noirs plaient toujours les Chinois en avant, et que s'ils refusent de se battre, ils les massacrent.

Londres, 24—Un pannelite a été élu, hier, à Cork, par 1,000 voix de majorité.

Dublin, 24—L'évêque de Galway a publié une circulaire qui a été lue dans toutes les églises de son diocèse, dans laquelle il conseille à ses ouailles de ne pas émigrer au Canada. Il s'appuie sur une lettre de Mgr Lynch au sujet des émigrants dans la misère à Toronto.

Le Canadien—La sortie régulière du club aura lieu mercredi soir, comme d'habitude. Les membres sont priés de se réunir au magasin de M. Gagné, à 8 hrs. Il est dans l'intérêt du club d'être présent à cette assemblée.

Par ordre du PRÉSIDENT

CUEILLETES DU REPORTER

Assemblée de l'Union Saint-Thomas, ce soir.

Tous les coursiers ont quitté la ville, ce matin, pour Annaprior.

Une fausse alarme de feu a été donnée, hier après-midi, à la boîte No. 9.

Les membres du club "Le Canadien" se rendront au bazar, mercredi soir.

Un cheval attelé à une voiture a pris les mors aux dents sur la rue Rideau, hier après-midi.

Le dîner annuel de la presse a eu lieu, samedi soir, au restaurant de la chambre des communes.

La compagnie dramatique qui a donné trois représentations à l'Opéra la semaine dernière est partie pour l'ouest, samedi soir.

Les courses annuelles au trot d'Annaprior ont commencé aujourd'hui. Plusieurs amateurs de sport et coursiers d'Ottawa y prendront part.

Une jeune fille du nom de Charbonneau a failli se faire tuer sur la rue Murray, hier après midi, par une voiture qui descendait à toute vitesse.

Le capitaine W. M. McKay a donné un prix de \$5 pour les prochaines courses de raquettes du club "Frontenac" qui auront lieu prochainement.

M. Napoléon Montpetit a donné, hier soir, à l'Institut canadien une intéressante conférence sur l'Amianthe. C'était poétiquement écrit et bien dit. M. Montpetit a produit des échantillons et a su vivement intéresser son auditoire.

Le chœur d'Orphéon a chanté "Un voyage en Chine" et "Chasse aux Isards." Mlle Velléda Saint-Jean a joué sur le piano "Rondo et Capriccio" de Mendelshon, et M. Fréchette a chanté: "Ah que c'est bête."

Le Secret de la Franc-Maçonnerie

Tel est le titre d'un ouvrage écrit par Mgr Joseph Fava, évêque de Grenoble.

L'éminent auteur de cet ouvrage étudie, depuis plus de trente ans, la franc-maçonnerie; il a suivi ses origines et ses développements à travers les siècles, ses écrits depuis les livres de son fondateur jusqu'aux journaux de ses vulgarisateurs d'aujourd'hui, ses agissements en Europe, en Afrique et en Amérique ou il l'a vu fonctionner: il a saisi son secret et, d'une main audacieuse, il le dévoile.

Le secret de la franc-maçonnerie, c'est la destruction du christianisme, qu'elle veut remplacer par le rationalisme.

Après avoir étudié la maçonnerie dans les faits et dans les écrits de ses adeptes, Mgr Fava en montre toute la malice au point de vue doctrinal. Elle en est arrivée au panthéisme, qui est subversif de toute religion, de tout gouvernement, de toute propriété, qui pousse au suicide, à la destruction et à cette effroyable doctrine du Nihilisme qui, de la Russie, commence à infecter le centre de l'Europe.

Dans cet exposé doctrinal l'argumentation serrée n'exclut pas l'éloquence, et le sérieux du sujet n'empêche point le livre d'être très intéressant.

L'ouvrage fait partie de la bibliothèque des familles éditée par la Société St Augustin, à Bruges, Belgique. C'est un beau volume in octavo. Prix de vente, 4 francs.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara]
Ottawa, 25 Fev. 1884.

M. McKeans, pour ivresse, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Jane Edward, même offense, est condamnée à huit jours de prison.

Anderson accusé d'avoir causé du désordre dans sa maison et maltraité sa femme, est condamné à \$10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

James Lambert et John Dubois, accusés d'avoir volé une quantité d'effets appartenant à John Howe, rue Rideau, cause remise à plus tard.

John O'Leary, accusé d'avoir négligé les travaux d'excavation du canal d'égoût de la rue Wellington, en vue de construction; cause aussi ajournée à plus tard.

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC

SORTIE SPECIALE, lundi, 25 courant. Réunion à la salle, 419 rue Sussex à 8 hrs précises. Après la marche, goûter au bazar. Tous les membres sont spécialement priés d'y assister.

Par ordre. H. E. LEMAY, Secrétaire

Questions Vitales

Demandez aux médecins les plus éminents De n'importe quelle école, quel est le meilleur remède pour calmer l'irritation des nerfs, et guérir toute autre maladie nerveuse, et pour donner un repos réparateur. "Du houblon sous quelque forme!"

CHAPITRE I.

Demandez aux médecins les plus éminents: Quel est le meilleur et seul remède sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies des reins et des voies urinaires, telles que maladie de Bright diabète, rétention ou relâchement d'urine et toutes autres maladies particulières aux femmes?"

Et ils vous répondront explicitement et emphatiquement: "Buchu."

Demandez aux mêmes médecins: "Quel est le meilleur et le plus sûr remède pour toutes les maladies de foie et la dyspepsie, constipation, indigestion, bile, fièvre malariale, etc.?" et ils vous répondront: "Mandrake! ou Dandelion!"

En conséquence, lorsque ces remèdes sont combinés avec d'autres d'égal valeur. Et incorporés dans les Amers de Houblon, [suite le mois prochain]

AVIS SPECIAUX

L'Iroquois—Le restaurant Iroquois, tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, continue toujours à recevoir le patronage du public. De plus en plus le patronage s'accroît.

M. Paré n'est plus attaché à l'administration du restaurant.

Les parents trop indulgents qui permettent à leurs enfants de manger avec excès des viandes salées, des patés riches, des gateaux, etc, devront faire usage des Amers de Houblon pour prévenir l'indigestion, l'insomnie, la maladie, les douleurs, et peut-être la mort. Aucune famille n'est en sureté sans n'avoir dans la maison.

Rappelez vous que je tiens toujours le Porter au gallon N. A. SAVARD.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacGarty et C. O. Dacier, Ottawa.

J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

Livres de comptes—Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-française.

P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

Après tout la nature est encore le meilleur médecin. Elle possède tous les secrets de la santé; il suffit de l'interroger. La découverte du grand remède contre le rhume, "le sirop d'épinette rouge de Gray" le prouve surabondamment. Ce remède n'a pas son pareil pour la guérison des rhumes, toux et extinction de voix. Son bas prix le met à la portée de tous. Essayez-le et vous serez convaincus. En vente chez tous les pharmaciens au prix de 25 et 50 cts. la bouteille.

AVIS

Les avis de naissances, décès, et mariages doivent être irrévocablement payés d'avance. Qu'on ne l'oublie pas. Il nous est impossible d'ouvrir des comptes pour des montants aussi minimes.

La Valeria

Cette pommade nouvelle fait pousser les cheveux sur les crânes les plus dénudés. Que l'on en juge par le certificat suivant:

Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott.

Je soussigné certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

En vente chez C. O. Dacier, rue ussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens

Ottawa, 15 mars 1883

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois mois mes cheveux ont cessé de tomber

L. BELANGER, Photographe.

Saint-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de La Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

\$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une amputation de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-6fs

Grande Vente à Sacrifice

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa.)

Tableau des heures de trains entre Ottawa et Montréal, incluant les heures locales et express.

LES CELEBRES CHARS PALAIS

CALUMET, LACHINE ET CAPILLON

Trois des plus riches chars en Amérique, sont attelés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour L'OUEST quitteront Ottawa.

7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U & B. R. R.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

4.29 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tous les stations intermédiaires, faisant connection à la jonction de Carleton avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'ortie, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN.

GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers.

ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANHORNE, Administrateur-général.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

"CANADA"

ET DU

"Courrier LE HULL"

524 RUE SUSSEX

OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE:

- Listes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes, Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Adresses, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte, Déclarations de sur-billet, Demandes de plaideroy, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Obpositions, Fiat, Inscriptions, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procuration, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux, D'avis de Vente, De Saisie, De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIER

Listes d'évaluation, Listes de Perception, Liste Alphabétique d'électeurs.

LE TOUT SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

"LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00

"LE COURRIER DE HULL" hebdo., do \$1.00

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

La Société de Publicité

PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par

do do qu

do do un

Edt. Hebdomadaire, p

LA SOCIÉTÉ

LE CA

FINANCES

Ottawa et Hull,

Les principales

nus de la provin

tion fédérale, qu

dernier, \$1,333,5

couronne, y con

fo és, qui ont r

les licences su

460, l'intérêt su

s'est chiffré par \$

bres légaux qui

845. En ajoutan

ce qui provient

sources, nous a

total de \$2,432,

1883.

D'un autre c

générales se sont

037, c'est à dire à

que le revenu.

coûté \$11,000 et

600 de plus qu'e

dépensé plus de

ministration de la

partie nord et ou

c'est à dire dans

Manitoba nous

sion. L'enquête

nous dira si ce

toutes les extr

Mowat et de ses

trepanants. En

sera bien permis

M. A. M. Ross

de faire grand

dants, tout comm

ne lui venait pas

de feu Sandfield

l'émémuration de

1873.....

1874.....

1875.....

1876.....

1877.....

1878